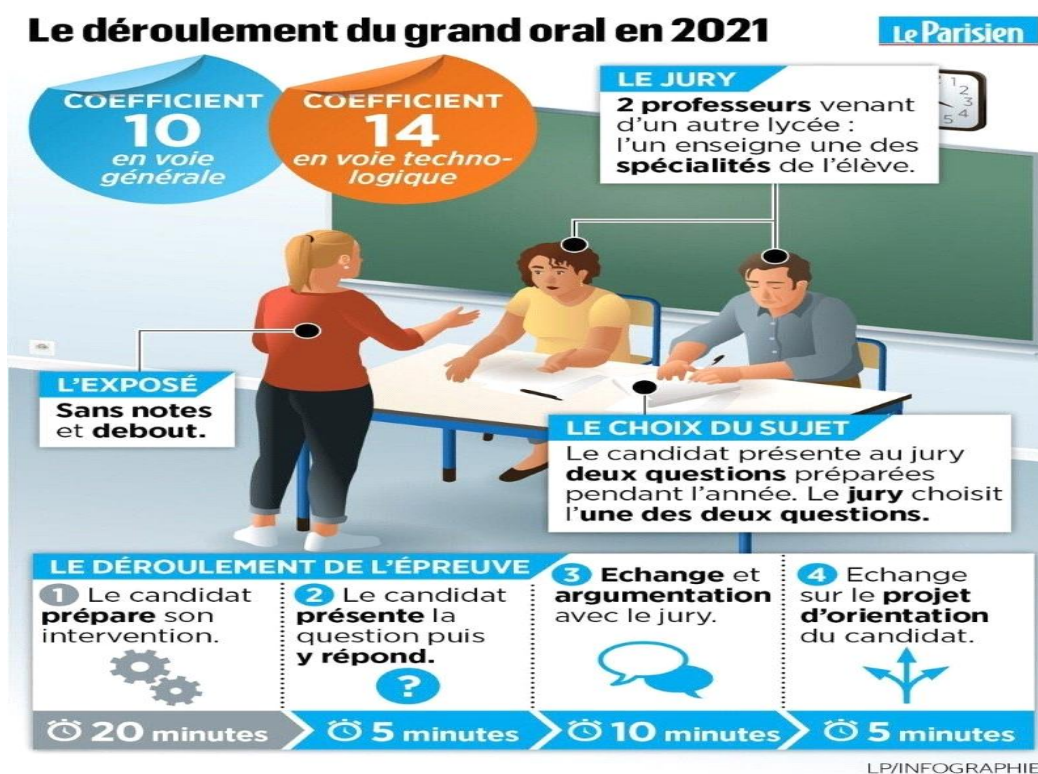


La réforme du bac avec le grand oral : une révolution ?



Depuis sa création, le baccalauréat a subi de nombreuses réformes plus ou moins conséquentes mais aucune d'entre elles n'avait évoqué un oral lors du passage de l'épreuve. Cette épreuve, passée par plus de 750 000 élèves en France ou à l'étranger en 2019, marque la fin de l'enseignement du lycée ainsi que le lien avec l'enseignement supérieur. Le baccalauréat - plus communément appelé « bac » - connu de tous et redouté par beaucoup, est obtenu par une grande majorité des élèves (88,1% de réussite au Bac 2019). Un des grands changements de la réforme du bac 2021 est le grand oral qui a pour but de valoriser l'expression orale pour tout le système éducatif français, et il est maintenant présent dans les épreuves finales du bac. Cette réforme du bac 2021 a beaucoup fait parler et soulevé des questions dans la tête de millions de Français : est-ce que le grand oral est une bonne épreuve pour les élèves ? Le grand oral complique-t-il le bac ? Pourquoi un grand oral ? Cette initiative marque le début d'une prise de conscience de l'Education nationale concernant le fait que l'oral n'est pas assez valorisé dans le système scolaire ; mais ce changement va-t-il être un succès ou un cuisant échec ?

Nous allons donc essayer de répondre à ces questions qui remettent en cause le bien-fondé de cette réforme en s'appuyant sur trois tribunes publiées par le journal *Le Monde*. La première, publiée le 15 février 2020, est écrite par Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po Paris. La deuxième a été publiée le 15 octobre 2019 et écrite par Roger-François Gauthier, expert international en éducation et ancien inspecteur général. La troisième et dernière tribune est écrite par Pierre Merle, professeur en sociologie, et publiée le 3 mars 2020.

Cyril Delhay estime que la réforme du bac incluant un oral est une très bonne chose sur plusieurs points et il en vient même à se demander pourquoi ne pas l'avoir mis en place plus tôt. Il se réjouit du fait que les élèves passant le bac vont désormais obtenir une compétence essentielle dans la vie de tous les jours et dans le monde du travail : s'exprimer en public à l'oral. En effet ce professeur admet que la parole d'un individu a un certain pouvoir et ne pas former les élèves à l'oral revient à leur enlever ce pouvoir et à les désavantager. La parole durant les années d'enseignement est limitée à une simple question de cours rapide ou un voire deux exposés par an pour les élèves.

Or pour Cyril Delhay la parole est fondamentale dans nos sociétés. Elle peut servir pour se faire valoir à un entretien d'embauche, expliquer ses idées et ses points de vue. L'éducation et le travail scolaire devront désormais beaucoup plus se concentrer sur l'oral de la maternelle à la terminale. Selon Cyril Delhay cette réforme ne concerne pas seulement l'année de terminale, c'est une réforme de société. D'après lui elle va premièrement changer les mentalités des professeurs d'une manière où l'importance de l'oral sera rééquilibrée par rapport à l'écrit dans l'ensemble du système français donc les professeurs valoriseront l'oral ainsi que les élèves qui excelleront dans ce domaine. Puis cela va aussi changer les mentalités des élèves car l'écrit sera moins important et les élèves arrivant mieux à s'exprimer à l'oral qu'à l'écrit ne seront plus écartés.

Le deuxième point positif trouvé par Cyril Delhay sur la réforme, qui rejoint les phrases précédentes, est que tous les élèves seront considérés à leur juste valeur. Il écrit « l'oral redistribue les cartes », cela permet donc de faire ressortir le potentiel des élèves que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Il déplore aussi dans son article que la moitié des élèves se plaignent du bruit en cours et selon l'auteur et il pense qu'en augmentant les prises de parole et les travaux oraux les élèves seront plus attentifs en cours et ne parleront pas à tout va. C'est peut-être parce que les élèves ne sont pas assez écoutés qu'ils manquent d'attention et parlent sans raison valable en classe. Cyril Delhay termine sa tribune en précisant qu'il est important de valoriser l'expression orale dans les programmes de toutes les classes.

Les idées de Roger-François Gauthier sur le sujet rejoignent en partie celles de Cyril Delhay mais l'expert international en éducation met en garde sur les risques probables avec une épreuve contenant un oral.

L'auteur juge tout de même qu'il était temps que l'enseignement français prépare les élèves à « une des compétences majeures de la vie » mais il juge aussi que la mise en place de cet oral est compliquée. Il rappelle que le grand oral est plutôt redouté par les élèves alors que ce n'était pas du tout le but principal, ainsi que mettre en place un oral comptant pour le bac directement peut choquer et intimider certains. En effet « depuis la Renaissance, l'enseignement s'est fait de manière 'livresque', d'abord tourné vers l'écrit ».

L'ancien inspecteur général veut bien croire au bien-fondé de cet oral, mais il doute que le fonctionnement de l'apprentissage scolaire change réellement. Pour lui les cours magistraux sont ancrés dans la culture et l'apprentissage à la française tout comme le silence des élèves qui peut témoigner de leur timidité et l'incapacité des professeurs à les mettre en confiance. Cet homme s'interroge sur les dangers de l'oral qui nécessite une culture commune qui peut indirectement nuire à certains élèves dans le cas où ils ne sont pas au même niveau que d'autres. Le grand oral et l'oral en général dans l'enseignement peuvent relever de la discrimination sociale ainsi pouvant faire de l'ombre sur des élèves moins cultivés, moins informés, moins matures que la

moyenne. Selon Roger-François Gauthier il faut prendre soin de ne pas délaissier des élèves « pénalisés », en quelque sorte dès le départ. Mais comme il le répète à la fin de sa tribune, la culture et l'exercice de parole s'apprennent comme tout autre sujet et ce ne sont pas des savoirs innés.

Malgré la grande considération des risques, Roger-François Gauthier reste convaincu que l'oral a un énorme potentiel et qu'il faut le travailler au quotidien. Pour lui c'est le moyen de débattre, d'échanger sur des cultures et des savoirs parfois différents ou communs et comme il le dit dans le titre de sa tribune c'est une des compétences majeures de la vie. L'oral est presque opposé à l'écrit car le premier est spontané et captivant et s'oppose aux cours appris par cœur afin de les retranscrire sur une feuille à l'écrit. Préparer les jeunes à argumenter en direct sans réflexion au brouillon est un bon exercice selon l'expert international en éducation et il estime qu'allier oral et écrit sera bénéfique pour les écoles françaises et leur octroiera plus de libertés.

La tribune de Pierre Merle est en opposition avec les idées de Cyril Delhay : il trouve que cette réforme du bac est « mal pensée et injuste ».

Le professeur en sociologie commence par exposer les difficultés que l'éducation nationale va rencontrer en mettant en place cette nouvelle épreuve. Il pense que rajouter une épreuve à l'ensemble des participants représente un défi organisationnel trop important car il devra mobiliser énormément de professeurs et de salles. Il estime que c'est une perte de temps et d'argent, en ajoutant le fait qu'il trouve la durée de 20 minutes beaucoup trop longue pour cet oral. Pierre Merle appuie son idée en rappelant que lors des oraux de rattrapage du bac très peu d'élèves arrivent à parler pendant 10 minutes même si nous pouvons espérer que la globalité des élèves fera mieux que les élèves en rattrapage ; il rappelle aussi que le ministère n'a instauré aucune heure dans les emplois du temps des lycéens pour travailler cet oral, ce qui lui semble incohérent. Pour lui les lycéens ne seront absolument pas préparés à cette épreuve et ce qui le révolte encore plus c'est le fait que le coefficient de l'oral est de 10% sur la note du bac, il considère qu'une épreuve du bac ne va pas suffire à former les élèves à l'oral.

De ce fait il considère que l'épreuve de l'oral va accentuer les inégalités sociales car sans entraînement les élèves ne vont pouvoir s'appuyer que sur leurs compétences linguistiques, qui diffèrent selon les cultures et les situations sociales des familles. Ensuite il parle de la partie du grand oral consacrée au projet d'orientation des candidats et déclare que les élèves ayant un parcours scolaire futur précis réussiront haut la main cette partie alors que les élèves légèrement perdus et en pleine réflexion seront pénalisés. Il rejoint ici le point des discriminations sociales que l'oral augmente indirectement.

Puis, dans un dernier paragraphe, Pierre Merle critique l'évaluation de l'oral qu'il juge inégale suivant les professeurs. Il pense que des marqueurs sociaux comme la personne de l'élève, sa présentation vestimentaire, sa prestance, sa coiffure, la présence éventuelle de piercings dans les narines ou sur les lèvres peut influencer la note des évaluateurs car contrairement aux écrits cette épreuve ne peut pas être anonyme. Il explique que chaque élève ne peut pas avoir le même évaluateur, les mêmes questions posées et que les notes peuvent changer selon la sévérité d'un professeur ou sa tolérance. Donc pour toutes les raisons développées précédemment, Pierre Merle estime que la réforme du bac avec un grand oral est une réforme qui va à l'encontre de l'égalité des chances et du bon fonctionnement de l'école française.

En tant qu'élève de première de l'année scolaire 2020-2021, je suis directement concerné par cette réforme et je serai bientôt amené à passer ce fameux Grand Oral. Je pense que c'est globalement une bonne idée d'effectuer un oral lors des épreuves du bac car dans le futur tous les élèves devront avoir une certaine maîtrise de la langue à l'oral, non seulement dans le monde du travail mais dans la société en général. Notre société est de plus en plus informatisée et les conférences vidéo sont maintenant préférées aux articles et correspondances écrites des siècles derniers. Malgré cette bonne initiative, je rejoins Pierre Merle sur un point : les élèves ne sont pas assez préparés à cet oral car aucuns cours spéciaux ne sont prévus pour le travailler, nous ne passons que deux ou trois exposés par an maximum et la prise de parole en cours est facultative. J'espère que l'Education nationale va changer les programmes afin de mieux nous préparer à l'oral en général.

Jules BORGETTO (1^{ère} 2), le 28 novembre 2020